



Critérium U10 au Golf de l'Odét

Vendredi 31 mai et Samedi 1^{er} juin 2019

Épreuve comptant pour le classement du circuit u10 u12 et réservée aux jeunes licenciés de Bretagne et des Pays de la Loire.
Cette épreuve ne compte pas au Mérite National Amateur Jeunes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le règlement général du Grand Prix Jeunes de l'Odét.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de 10 ans et moins, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé. Le droit de jeu fédéral n'est pas exigé pour la participation à ce critérium.

Les joueurs devront être inscrits au circuit U10 U12 avant la veille de l'épreuve.

QUOTAS ET CATÉGORIES

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles		Nbre Total
		Nbre	Idx max	Nbre	Idx max	
U 10 1 ^{ère} série	2009-...		35		-	
U10 2 ^{ème} série	2009-...		54		54	

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions le 15 mai 2019.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La liste des inscrits sera publiée à partir du Lundi 20 mai sur le site de la Ligue de Bretagne.

FORMULE

Strokeford / 18 trous (1^{ère} série) / 9 trous (2^{ème} série) par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1^{er} tour sur réservation auprès de l'accueil du Golf de l'Odét.

Distance de jeux :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
U10	Violet	4299 m / 2214 m	Violet	4299 m / 2214 m



Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off "trou par trou" sur les trous 18 et 1 en boucle.

Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1^{er} tour.

Lors du 2nd tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-5)

Cadets interdits : voir § 1.2-2 (I-8)

Jeu lent : la procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum).

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser à la Ligue de Bretagne de Golf, [au plus tard le Mercredi 15 mai 2019](#).

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf) fixé à 20 € par joueur.

Tout forfait devra être notifié à la Ligue par écrit au plus tard 14 jours avant le début de l'épreuve.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.



ffgolf®

Critérium U10 au Golf de l'Odét

Vendredi 31 mai et Samedi 1^{er} juin 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement par écrit

auprès de la Ligue de Bretagne de Golf avant le Mercredi 15 mai 2019.

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf) fixé à 20 € par joueur.

Club :				
Nom	Prénom	Index	N° de licence	Paiement

Numéro de téléphone portable : _____

Email : _____

A _____ le _____

Signature